



Ovins
Lait

Collectif BioRéférences



Collectif
BioRéférences

Pôle AB
Massif Central



LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2020

Réalisation des suivis et synthèse :

Catherine DE BOISSIEU, Institut de l'Élevage

Lauréline DROCHON, Nathalie RIVEMALE, Service Élevage de la Confédération Générale de Roquefort

Marine CRISTOL, Chambre d'Agriculture de Lozère

Gilles NOUBEL, UNOTEC

Olivier PATOUT, Thierry TAURIGNAN, AVEM – CETA de l'herbe au lait

Avril 2022

1- Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'Agriculture Biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions en Agriculture Biologique (AB). Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants en AB viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué depuis la campagne 2014. Cette synthèse présente les résultats issus de ce réseau d'élevages ovins laitiers en agriculture biologique pour la campagne 2020, auxquels viennent s'ajouter des élevages suivis dans le cadre du programme Cap Protéines (Plan France Relance) et du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

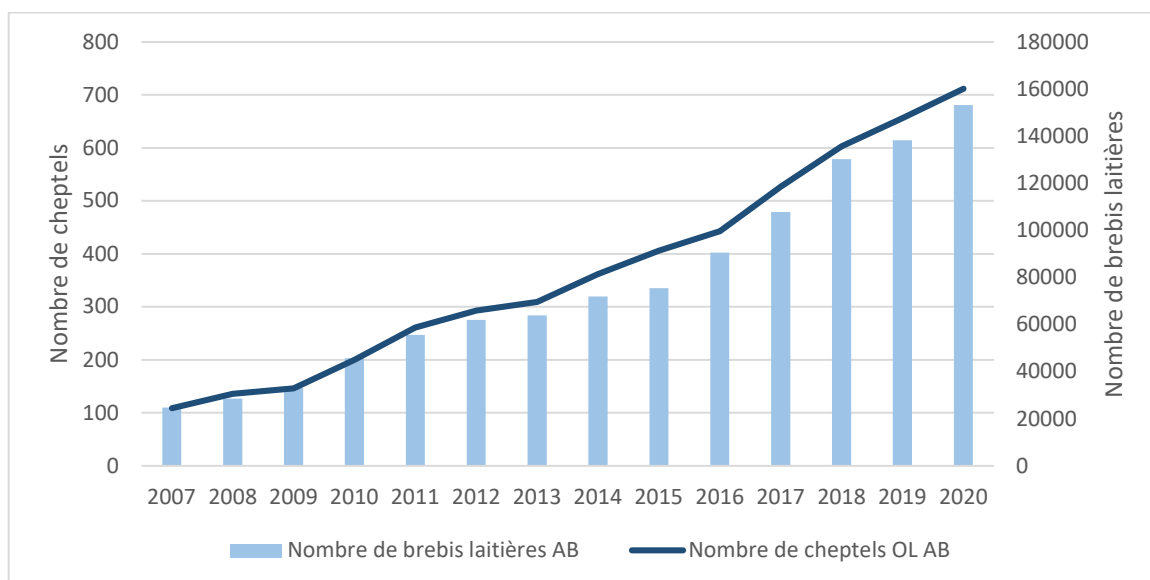
2- L'élevage ovin lait bio en France et dans le Massif Central

Selon les dernières statistiques nationales publiées par l'Agence Bio¹, 712 élevages de brebis laitières étaient, à la fin de l'année 2020, certifiés AB en France ou en conversion ; ils détenaient près de 153 200 brebis laitières. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 11 % du nombre d'exploitations ovines laitières certifiées ou en cours de certification AB et 10 % du cheptel. Depuis le début du programme BioRéférences en 2014, les volumes produits en AB et le nombre de cheptels certifiés ont doublé.



Figure 1 : évolution du nombre de cheptels OL certifiés ou en cours de conversion AB et du nombre de brebis laitières détenues

Sources : Agence bio, campagnes 2007 à 2020



La collecte de lait de brebis AB en France est quant à elle évaluée à 30,5 millions de litres de lait en 2020, contre 28 millions de litres de lait en 2019 et 25 millions de litres de lait en 2018 (source SSP-EAL et FranceAgriMer).

¹ <http://www.agencebio.org/la-bio-dans-les-regions>

Pour la même année, on dénombre dans les 22 départements rattachés pour tout ou partie au Massif Central, 361 élevages certifiés AB ou en cours de conversion (+10% par rapport à 2019). Ils détiennent plus de 112 000 brebis. L'élevage de brebis laitières en Agriculture Biologique est très concentré géographiquement puisque 65 % des exploitations et près de 91 % des brebis sont localisées dans les deux seuls départements de l'Aveyron et de la Lozère.

3- Ce qu'il faut retenir de cette septième année de suivi

La campagne 2020 a été peu favorable sur le plan fourrager, compte tenu des conditions de réalisation des stocks en 2019 : le printemps a connu des gelées défavorables et un déficit en eau, limitant la pousse de l'herbe. En début d'été, les fortes températures ont provoqué un blocage de la végétation rendant difficile la récolte des secondes coupes. Malgré des volumes livrés et une productivité stable, les éleveurs ont été contraints d'acheter des fourrages afin de compenser ces faibles rendements.

Au niveau économique, après quatre campagnes (2014 à 2017) de progression, les résultats économiques s'affichent à la baisse depuis maintenant 3 campagnes. Cette évolution s'explique par la hausse des charges opérationnelles mais également une progression des charges de structure en lien avec le renouvellement ou la modernisation des équipements (installations de traite, bergerie...).



4- Les exploitations suivies au cours de la campagne 2020

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de 15 exploitations situées dans la zone sud du Massif central. Ces suivis ont été réalisés par la Chambre d'Agriculture de Lozère, UNOTEC, le Service Élevage de la Confédération de Roquefort et l'AVEM. À noter que plusieurs exploitations ont été remplacées ces dernières campagnes et que le réseau BioRéférences pour la filière ovine laitière s'est consolidé cette année avec cinq exploitations suivies dans le cadre du programme Cap Protéines (Plan France Relance financé par le ministère de l'Agriculture) et cinq exploitations du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage, converties à l'agriculture biologique. De ce fait, l'échantillon constant de 2014 à 2020 est de seulement 4 exploitations.

Les 15 exploitations livrent leur lait à des entreprises de collecte et de transformation du lait. Elles peuvent être réparties dans trois groupes en fonction des dates de début de période de traite :

- Trois exploitations démarrent la traite précocement en automne (entre septembre et octobre) et terminent avant l'été ;
- Huit exploitations démarrent la traite en début d'hiver (novembre et décembre) et poursuivent la production jusqu'à l'été : la date de fin de collecte se situe entre juillet et août ;
- Quatre exploitations démarrent la traite tardivement (entre février et mai) et produisent du lait jusqu'au mois d'octobre ou novembre.

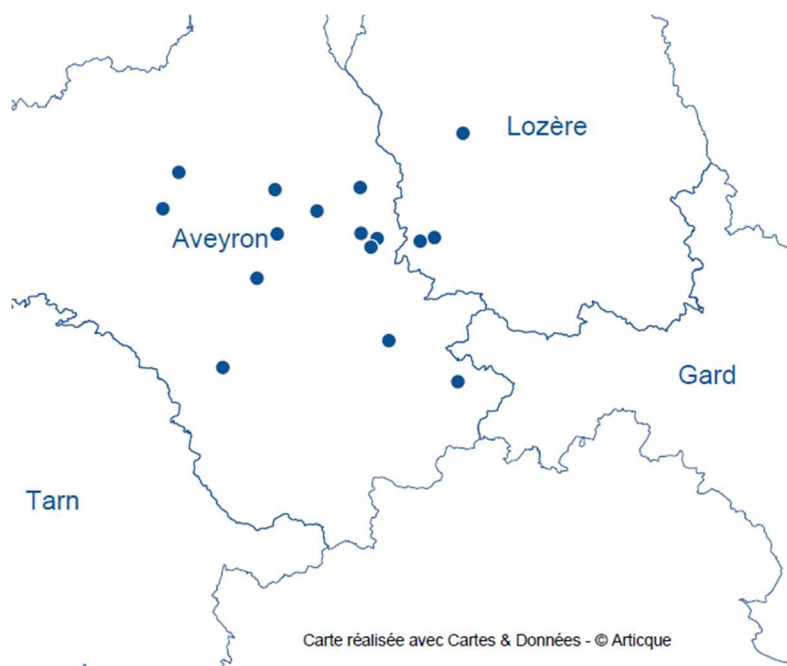
Sur les 15 exploitations suivies, 6 sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort, elles sont positionnées dans les 2 derniers groupes.

Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif central mais seulement de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes aux structures hétérogènes. Par ailleurs, l'échantillon constant de 2014-2020 (N=4) ne peut pas être considéré comme représentatif mais n'est que l'illustration d'une tendance observée sur le terrain.



Figure 2 : localisation des exploitations ovines laitières

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020



5- Structure des exploitations suivies

14 exploitations sur les 15 suivies sont sous forme sociétaire, avec un collectif de main-d'œuvre généralement important : avec 2,9 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, il varie de 1,5 à 5,0 UMO. Il s'agit de main-d'œuvre familiale et de main-d'œuvre salariée pour 9 exploitations : 3 à temps complet et 6 à temps partiel ou saisonnier. Enfin, 5 exploitations ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, soit de manière importante pour l'une d'entre elles (2,0 UMO bénévoles pour 5,0 UMO au total), soit de manière restreinte (0,1 à 0,3 UMO bénévole).

Majoritairement localisées en zone de Causses (11 exploitations), les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 121 ha de SAU en moyenne, auxquelles s'ajoutent 94 ha de parcours en moyenne pour les exploitations situées en zone de Causses. Cette moyenne cache cependant une grande variabilité des structures puisque la SAU des exploitations suivies varie de 35 à 271 ha.

La surface fourragère principale représente 78 % de la SAU ; elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe : 5 exploitations seulement ont des cultures fourragères (betteraves fourragères, céréales immatures ou mélange vesce-avoine) qui sont essentiellement destinées à faire des stocks fourragers précoces et qui représentent de 4 à 19 % de la SFP.

Dans la majorité des élevages, la luzerne en association constitue le pivot des rotations en alternance avec un méteil implanté à l'automne en dérobée, des prairies multi-espèces et une ou deux céréales d'hiver pour des rotations de 6 à 8 ans. Les assolements se caractérisent par beaucoup d'associations graminées/légumineuses ou protéagineux, autant pour les prairies temporaires que pour les céréales.

La plupart des exploitations sont spécialisées : 4 seulement détiennent des bovins allaitants qui représentent alors 6 à 37 % des UGB présents sur l'exploitation. Le passage en agriculture biologique a, dans la plupart des cas, entraîné une spécialisation de plusieurs exploitations.



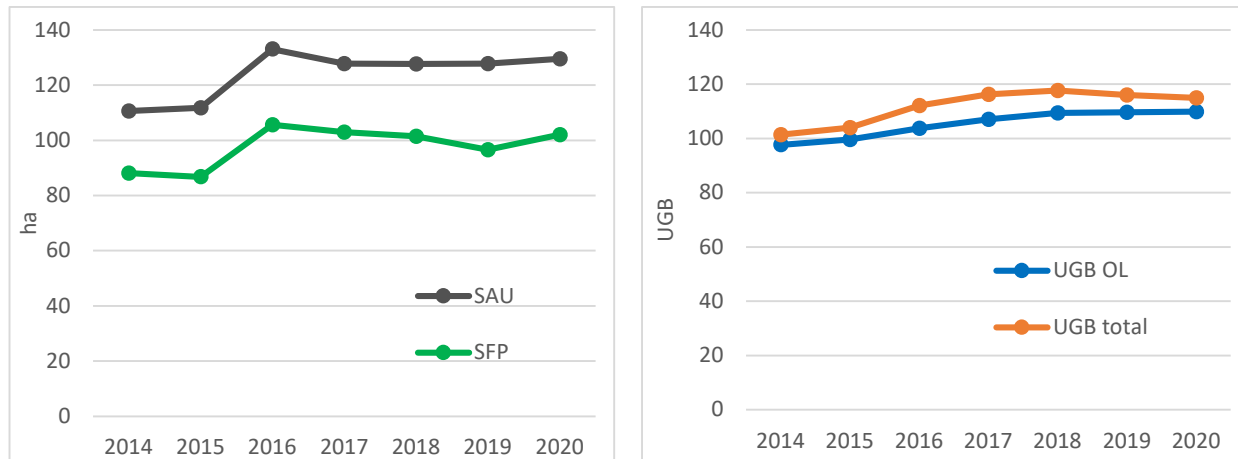
Tableau 1 : structure des exploitations ovines laitières

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020

| Date début de traite | Septembre - octobre | Novembre - décembre | Février-Avril | Moyenne 2020 | Evol. 2019-2020 [éch. constant] |
|---|---------------------|---------------------|---------------|--------------|---------------------------------|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 3 | 8 | 4 | 15 | 7 |
| Main-d'œuvre totale [UMO] | 2,9 | 3,1 | 2,8 | 2,9 | = |
| Main-d'œuvre exploitante [UMO] | 2,4 | 2,5 | 2,0 | 2,4 | -6% |
| Main-d'œuvre salariée [UMO] | 0,4 | 0,2 | 0,8 | 0,4 | +38% |
| Main-d'œuvre bénévole [UMO] | 0,1 | 0,4 | 0,0 | 0,2 | = |
| SAU hors landes et parcours [ha] | 101,0 | 126,0 | 126,8 | 121,2 | +1% |
| SFP hors landes et parcours [ha] | 85,6 | 94,6 | 99,6 | 94,1 | +4% |
| Surface en herbe [ha] | 82,3 | 91,5 | 99,6 | 91,8 | +5% |
| Landes et parcours individuels [ha] | 24,2 | 50,9 | 117,8 | 63,4 | +1% |
| Cheptel total [UGB] | 90,5 | 95,0 | 97,0 | 94,6 | +1% |
| Cheptel ovin lait [UGB] | 90,5 | 86,6 | 95,7 | 89,8 | +2% |
| Chargement apparent [UGB/ha] | 1,1 | 1,1 | 1,0 | 1,1 | -3% |
| Chargement corrigé [UGB/ha] | 0,9 | 0,9 | 0,9 | 0,9 | -11% |

Figure 3 : évolution des structures d'exploitation et des cheptels entre 2014 et 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020 [échantillon constant N=4]



Après 5 années d'agrandissement progressif des exploitations (+20 ha de SAU, +10 UGB ovins laitiers soit l'équivalent de +58 brebis en 5 ans), l'évolution des élevages suivis depuis plusieurs années (N=4) montre une certaine stabilité depuis 3 campagnes. Cette évolution concomitante des surfaces et du cheptel avait permis au chargement de rester constant. L'augmentation du troupeau de brebis laitières a pu néanmoins confronter les éleveurs à des problèmes d'ambiance en bâtiment en période de bergerie exclusive ainsi qu'à des problèmes d'autonomie fourragère compte tenu des conditions climatiques pour la récolte 2019 des fourrages utilisés au cours de la campagne 2020.



6- Résultats technico-économiques de l'atelier ovins lait

Pour les élevages suivis, les résultats techniques sont bons : avec 331 litres de lait par brebis traite en moyenne et 315 litres par brebis présente, ces résultats sont proches de la moyenne observée pour les élevages conventionnels suivis en appui technique SIEOL. Avec 92 % de taux de mises bas et 149 % de taux de prolificité, les résultats de reproduction correspondent à ceux qui sont habituellement enregistrés dans les troupeaux Lacaune lait en lutte naturelle. Ceci s'explique en partie par le nombre important de béliers présents dans les exploitations (1 bélier pour 27 brebis en moyenne).

Malgré des taux de prolificité plus faibles et des bergeries généralement moins chargées qu'en élevage conventionnel, le taux de mortalité des agneaux reste dans la moyenne à 10 %.

Tableau 2 : résultats techniques de l'atelier ovins lait

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020

| Date début de traite | Septembre - octobre | Novembre-décembre | Février-Avril | Moyenne 2020 | Evol. 2019-2020 [éch. constant] |
|--|---------------------|-------------------|----------------|----------------|---------------------------------|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 3 | 8 | 4 | 15 | 7 |
| Effectif brebis présentes à la mise bas | 566 | 526 | 581 | 549 | +1% |
| Taux de mises bas [%] | 93 | 90 | 94 | 92 | -1 pts |
| Taux de prolificité [%] | 137 | 153 | 152 | 149 | +4 pts |
| Taux de mortalité des agneaux [%] | 7 | 9 | 14 | 10 | -2 pts |
| Taux de mise en traite [%] | 96 | 96 | 92 | 95 | = |
| Effectif brebis traites | 505 | 448 | 502 | 474 | -1% |
| Volume de lait produit [litres] | 158 601 | 152 907 | 166 340 | 157 628 | +4% |
| Lait / brebis traite [litres] | 315 | 340 | 327 | 331 | +3% |
| Durée de traite [jours] | 246 | 234 | 213 | 231 | -2% |
| Effectif brebis présentes | 509 | 489 | 545 | 508 | +2% |
| Lait / brebis* [litres] | 313 | 319 | 307 | 315 | +2% |
| Agneaux élevés / brebis | 1,3 | 1,3 | 1,3 | 1,3 | +2% |
| Taux de renouvellement [%] | 24 | 26 | 32 | 27 | = |
| Nombre de brebis par bélier | 21 | 31 | 24 | 27 | -3% |
| Total concentrés / brebis [kg] | 232 | 247 | 263 | 248 | +5% |
| Concentrés achetés / total conc. [%] | 45 | 40 | 49 | 44 | -4 pts |
| Concentrés adultes / brebis présente [kg] | 184 | 214 | 212 | 207 | +15% |
| Fourrages disponibles /brebis [kg MS] | 720 | 632 | 578 | 635 | -3% |
| Fourrages récoltés /brebis [kg MS] | 579 | 483 | 512 | 510 | -17% |
| Fourrages achetés /brebis [kg MS] | 141 | 148 | 66 | 125 | +109% |
| dont luzerne déshydratée / brebis [kg MS] | 44 | 51 | 27 | 43 | +1% |
| Autonomie fourragère (%) | 85 | 83 | 92 | 86 | -6 pts |
| Estimation part d'herbe pâturée /total fourrages (%) | 19 | 29 | 36 | 29 | +2 pts |
| Autonomie en concentrés (%) | 55 | 60 | 51 | 56 | +4 pts |
| Autonomie globale (%) | 79 | 78 | 83 | 80 | -5 pts |

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente



La quantité de fourrages disponible permet d'apprécier l'équilibre stock/pâturation des élevages suivis. Avec un peu plus de 635 kg MS par brebis présente en moyenne, **les fourrages stockés et distribués représentent plus des deux tiers des besoins en fourrage des troupeaux²**. Globalement importants, ces besoins en stock sont en partie liés aux dates de début et de fin de période de traite. Cependant, d'année en année, l'écart de quantité de fourrages stockés entre les élevages précoces et tardifs se réduit : incités à produire davantage en été et automne, les éleveurs tardifs ont tendance à rallonger leur période de traite jusqu'au mois de novembre et à utiliser davantage de fourrages stockés qu'auparavant.

La part du pâturage dans l'alimentation fourragère du troupeau est estimée en moyenne à 29 % au cours de la campagne 2020. Elle est évaluée à partir de la part des stocks de fourrages utilisée par le troupeau ovin laitier sur la campagne et de l'ingestion estimée d'un UGB (4 750 kg MS/an).

Les systèmes qui démarrent la traite précocement ont une durée de traite plus longue (246 jours vs 213 jours pour le groupe tardif). En revanche, les systèmes qui démarrent la traite plus tardivement (en fin d'hiver ou au printemps) ont plus de facilité à valoriser le pâturage en début/milieu de lactation au printemps et en fin de gestation à l'automne. Ces deux points expliquent une estimation de la part d'herbe pâturée un peu plus importante (36 %) que dans le premier groupe (19 %).

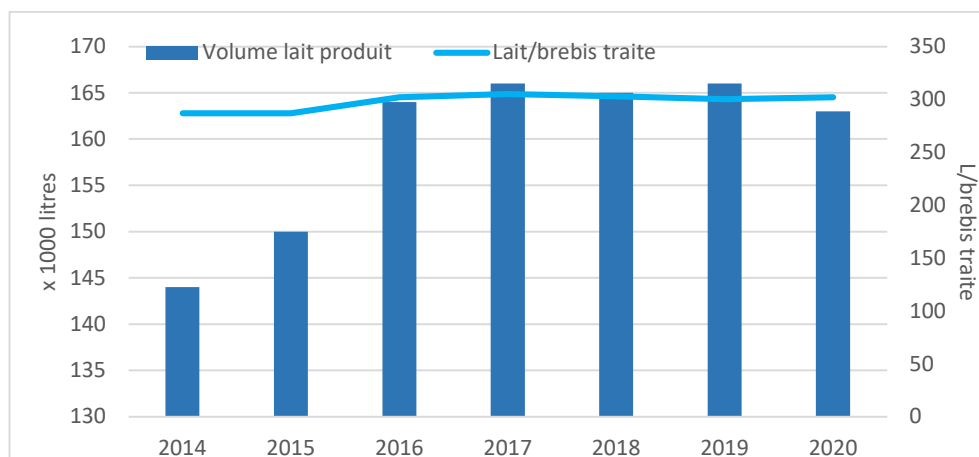
Les quantités de fourrages achetés en 2020 s'élèvent à environ 125 kg MS par brebis présente en moyenne, soit 20 % des fourrages distribués. Après plusieurs années de stabilité, ces quantités achetées ont pratiquement doublé, comme au cours de la campagne 2016 déjà marquée par des achats importants. Alors qu'il s'agissait essentiellement de luzerne déshydratée en substitution d'aliments concentrés, cette campagne est marquée par des achats de fourrages grossiers, notamment dans les 2 premiers groupes.

Avec 248 kg par brebis présente (concentrés adultes et agnelles /brebis présente), les quantités de concentrés distribués au troupeau ovin laitier sont à un niveau haut, à relier avec le niveau de production laitière élevé et les quantités de luzerne déshydratée distribuées qui se stabilisent. Dans le détail, les quantités de concentrés distribuées aux agnelles s'élèvent à 165 kg /agnelle de renouvellement. Avec des rendements en céréales moindres en agriculture biologique, les éleveurs ont davantage recours aux achats de concentrés du commerce pour le renouvellement.



Figure 4 : évolution de la production laitière entre 2014 et 2020

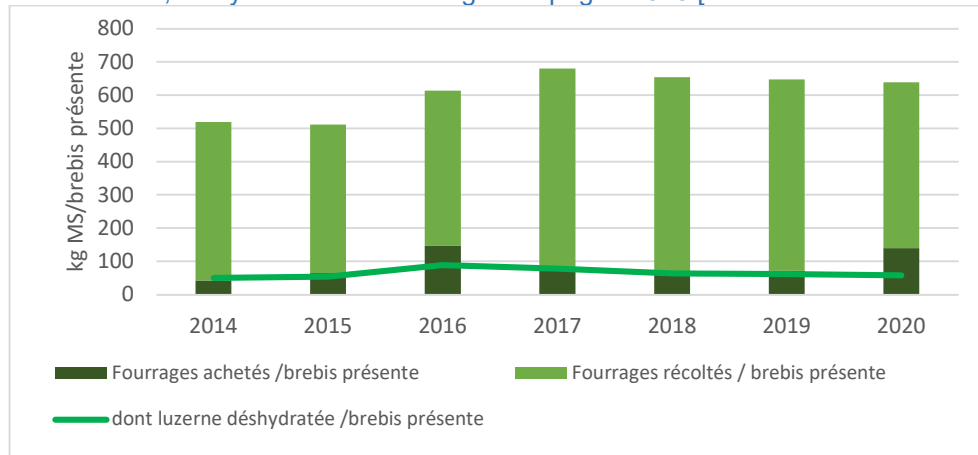
Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage campagne 2020 [échantillon constant N=4]



² En prenant un taux de perte et de refus de l'ordre de 10 %

Figure 5 : évolution des quantités de fourrages disponibles (achetés et produits) entre 2014 et 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage campagne 2020 [échantillon constant N=4]



Sur l'échantillon constant de 4 élevages depuis 2014, les volumes de lait livré et de lait par brebis traite se stabilisent en 2020, respectivement à 1630 hl et 300 litres/brebis. Ceci s'explique par des élevages qui atteignent leur rythme de croisière mais également par un marché du lait de brebis en Agriculture biologique équilibré entre l'offre et la demande.

Tableau 3 : résultats économiques de l'atelier ovin lait

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020

| Date début de traite | Septembre - octobre | Novembre-décembre | Février-Avril | Moyenne 2020 | Evol. 2019-2020 [éch. constant] |
|--|---------------------|-------------------|---------------|--------------|---------------------------------|
| Nombre d'exploitations | 3 | 8 | 4 | 15 | 7 |
| Prix moyen du lait [€/1000 litres] | 1 407 | 1 376 | 1 340 | 1 373 | +1% |
| Produit ovin, hors aides / brebis* [€] | 489 | 497 | 474 | 489 | +2% |
| Produit lait / brebis [€] | 441 | 438 | 411 | 431 | +2% |
| Co-produits viande / brebis [€] | 48 | 59 | 63 | 58 | -4% |
| Produit ovin, avec aides / brebis [€] | 513 | 520 | 500 | 514 | +2% |
| Charges opérationnelles troupeau / brebis [€] | 187 | 187 | 163 | 181 | +12% |
| Charges d'alimentation directe / brebis [€] | 144 | 145 | 131 | 141 | +10% |
| Frais vétérinaires / brebis [€] | 7 | 11 | 8 | 9 | +20% |
| Autres frais d'élevage / brebis [€] | 29 | 17 | 20 | 21 | +29% |
| Marge sur Coût Alim. lait / brebis [€] | 297 | 293 | 280 | 290 | -2% |
| Charges opérationnelles SFP / brebis [€] | 19 | 22 | 12 | 19 | +53% |
| Charges opérat. ovines / brebis [€] | 206 | 208 | 175 | 199 | +16% |
| Marge brute ovine, hors aides / brebis [€] | 284 | 289 | 299 | 290 | -8% |
| Marge brute ov. avec aides / brebis [€] | 308 | 312 | 325 | 315 | -7% |
| Marge brute ov. / prod. ovin, avec aides [%] | 60 | 59 | 64 | 60 | -5 pts |
| Produit ovin, hors aides / 1000 L [€] | 1 558 | 1 558 | 1 547 | 1 555 | = |
| Produit ovin, avec aides / 1000 L [€] | 1 633 | 1 635 | 1 633 | 1 634 | = |
| Charges d'alimentation directe / 1000 L [€] | 458 | 477 | 443 | 464 | +7% |
| Charges opération. ovines / 1000 L [€] | 659 | 671 | 586 | 646 | +12% |
| Marge sur Coût Alimentaire lait / 1000 L [€] | 949 | 900 | 897 | 909 | -3% |
| Marge brute ov. avec aides / 1000 L [€] | 979 | 965 | 1 047 | 989 | -8% |

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente

Pour les élevages suivis, le prix du lait valorisé en Agriculture Biologique est de 1 373 € par 1 000 litres en moyenne. Après une certaine stabilité depuis 3 ans, on note une petite hausse cette année. A titre indicatif, le prix du lait en conventionnel pour les éleveurs de la zone Roquefort (livrant dans le cadre de l'Interprofession régionale ou non) est de 952 € par 1 000 litres en moyenne pour 2020 (source : base de données d'appui technique SIEOL, traitement Institut de l'élevage).

La différence sur le produit ovine entre les systèmes hâtifs et les systèmes les plus tardifs s'explique notamment par le prix du lait avec une différence de 67 €/1000 litres en faveur des systèmes précoces.

En 2020 et pour la troisième année consécutive, l'augmentation des charges opérationnelles (liée à l'augmentation des charges d'alimentation) entraîne un recul de la marge sur coût alimentaire. La marge brute ovine avec aides est légèrement pénalisée mais reste tout de même élevée : 315 € par brebis présente, soit 989 € par 1 000 litres en moyenne.

Figure 6 : marge brute ovine avec aides en fonction du lait par brebis présente

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020 [N=15]

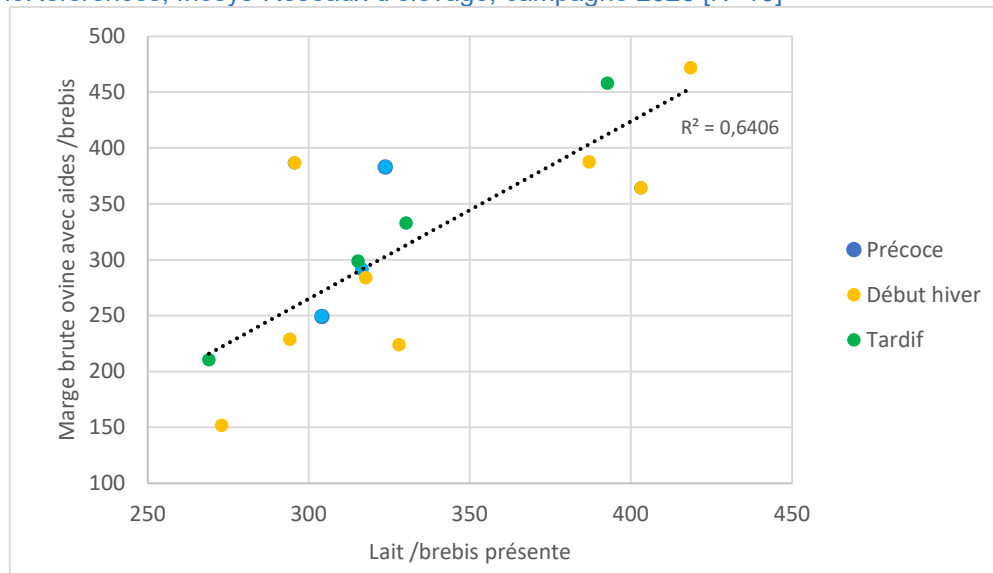
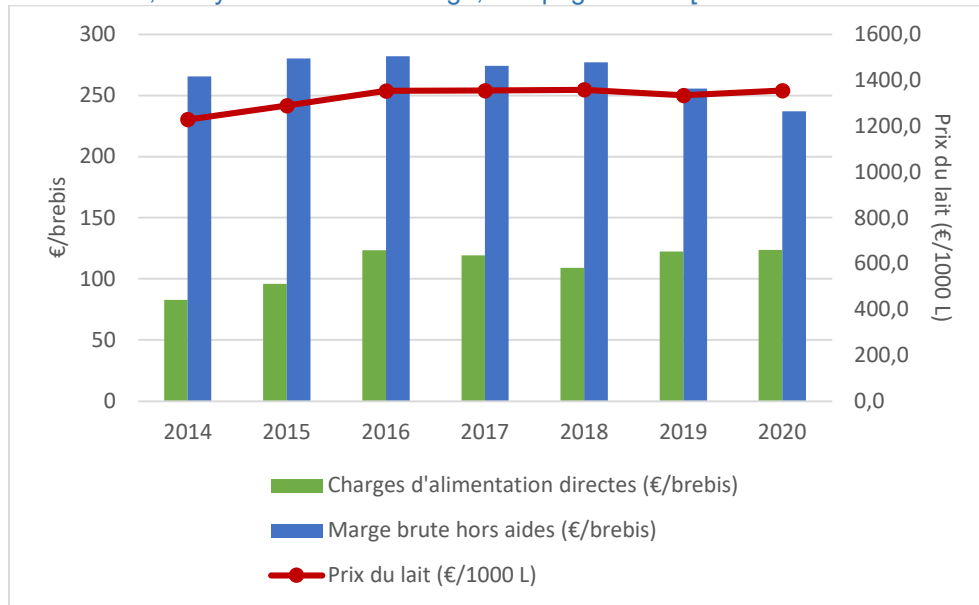


Figure 7 : évolution du prix du lait, des charges d'alimentation directes et de la marge brute ovine hors aides par brebis présente entre 2014 et 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020 [échantillon constant N=4]



Le coût des surfaces affectées à l'atelier ovine lait se situe autour de 19 € par brebis, au niveau des résultats habituellement enregistrés pour les élevages conventionnels. Les frais de semences sont une part importante de ce coût puisqu'ils représentent 66 % des frais enregistrés sur les surfaces fourragères ou cultures de céréales : 50 €/ha de SFP et 143 €/ha cultivés. Par ailleurs, les frais d'engrais organiques et d'amendements calcaires représentent en moyenne 24 % des coûts totaux. À noter une grande variabilité dans ces frais qui, selon les élevages, varient entre 0 et 247 €/ha de SAU.



Enfin, même si l'écart avec les élevages conventionnels se réduit, les frais vétérinaires (honoraires et produits) restent maîtrisés à 9 €/brebis.

7- Résultats d'exploitation

Le résultat disponible³ pour assurer les prélèvements privés des éleveurs et autofinancer une partie des investissements réalisés au cours de l'année, se situe autour de 34 585 € par UMO exploitant, soit 21 % du produit brut avec aides. Après une progression entre 2014 et 2016 qui s'expliquait par une hausse du volume produit et l'augmentation des aides (aides à la conversion notamment, aujourd'hui terminées), on note un repli depuis quatre années consécutives qui s'explique principalement par une progression des charges, hors amortissements et frais financiers, entraînant une baisse de l'Excédent brut d'exploitation (-20%) et une augmentation du niveau d'annuités (+2 points).

Autour de cette moyenne, on enregistre des écarts très importants entre exploitations :

- les charges opérationnelles représentent de 21 à 38 % du produit brut ;
- les dépenses de structure (charges de structure hors amortissements et frais financiers mais après déduction des cotisations sociales exploitant), varient de 27 à 45 % du produit brut ;
- l'EBE varie de 17 à 51 % du produit brut ;
- et après déduction des annuités, le résultat disponible varie de 4 000 € à 68 000 € par UMO exploitant, et 2 à 38 % du produit brut.

³ Le résultat disponible = Excédent Brut d'Exploitation + produits financiers – annuités – frais financiers court terme.

Ces différents ratios illustrent les marges de progrès possibles pour certains élevages, que ce soit au niveau de la maîtrise des charges opérationnelles (en particulier des charges d'alimentation directes qui représentent 78 % des charges opérationnelles ovines) que des charges de structure.

Le niveau d'annuités, à 15 % du produit brut, traduit la bonne santé financière des exploitations suivies malgré des investissements en progression tous les ans.

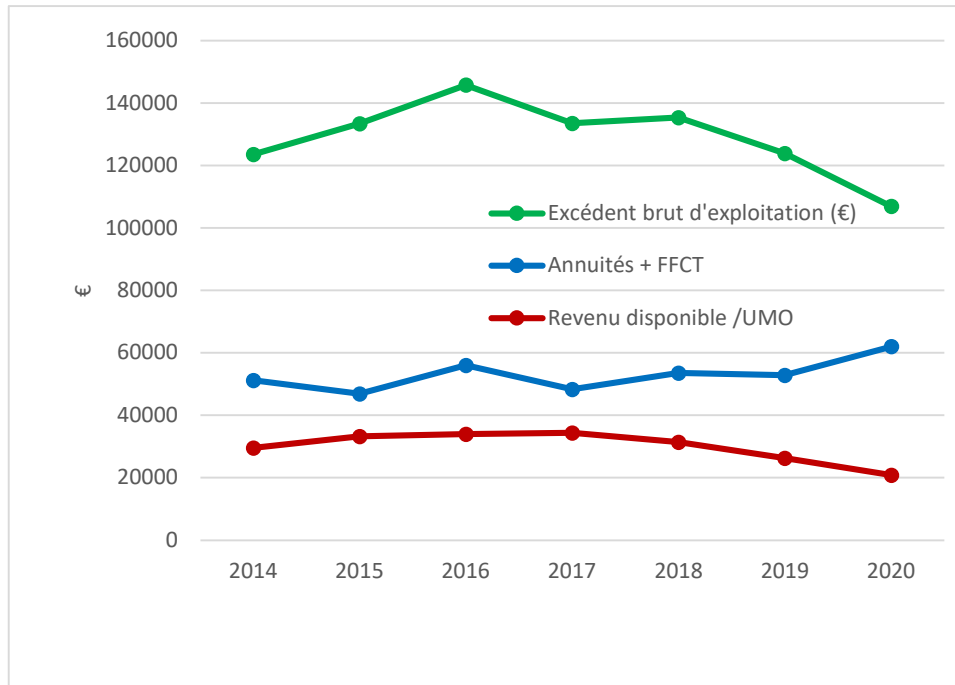
Tableau 4 : résultats économiques de l'exploitation

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020

| Date début de traite | Septembre - octobre | Novembre-décembre | Février-Avril | Moyenne 2020 | Evol. 2019-2020 [éch. constant] |
|---|---------------------|-------------------|----------------|----------------|------------------------------------|
| Nombre d'exploitations | 3 | 8 | 4 | 15 | 7 |
| Produit brut, avec aides [€] | 367 703 | 377 076 | 376 507 | 375 050 | +1% |
| Aides totales [€] | 94 881 | 101 746 | 100 529 | 100 049 | -2% |
| Charges opérationnelles totales [€] | 110 863 | 114 112 | 90 349 | 107 125 | +17% |
| Dép. de struct. hors amort. et FF [€] | 120 992 | 131 483 | 146 764 | 133 460 | +10% |
| Valeur Ajoutée nette, hors fermages [€] | 1 324 | 20 970 | 44 599 | 23 342 | -94% |
| Excédent Brut d'Exploitation [€] | 135 848 | 131 481 | 139 394 | 134 464 | -20% |
| Annuités + frais financiers CT [€] | 58 934 | 48 879 | 61 723 | 54 315 | +17% |
| Résultat disponible [€] | 77 252 | 82 881 | 77 673 | 80 367 | -43% |
| Produit brut / UMO exploitant [€] | 156 673 | 147 234 | 208 953 | 165 580 | +8% |
| Produit atelier ovin / PB [%] | 70 | 68 | 68 | 69 | +0 pts |
| Aides totales / PB [%] | 26 | 26 | 29 | 27 | -1 pts |
| Charges opérationnelles / PB [%] | 30 | 31 | 24 | 29 | +4 pts |
| Dép. de stru. hors amort. et FF / PB [%] | 33 | 35 | 39 | 35 | +3 pts |
| Valeur ajoutée nette, hors ferm. / PB [%] | 0 | 7 | 8 | 6 | -7 pts |
| EBE / PB [%] | 37 | 35 | 37 | 36 | -6 pts |
| Annuités + FF CT / PB [%] | 16 | 13 | 17 | 15 | +2 pts |
| Résultat dispo. / UMO exploitant [€] | 33 648 | 31 132 | 42 195 | 34 585 | -34% |
| Résultat disponible / PB [%] | 21 | 22 | 20 | 21 | -9 pts |

Figure 8 : évolution de l'excédent brut d'exploitation dégagé par les exploitations et du revenu disponible par UMO exploitant entre 2014 et 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020 [échantillon constant N=4]



8- Les coûts de production

Le coût de production de l'atelier ovin lait a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'Élevage, en lien avec les Chambres d'Agriculture, dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Exprimé en euros par 1 000 litres, le coût de production intègre l'ensemble des charges qui sont engagées au niveau de l'atelier :

- **les charges courantes** correspondent aux dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice, chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Les céréales autoconsommées sont intégrées sur la base de leur coût de production et non d'un prix de cession ;
- **les amortissements** correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés ;
- **les charges supplétives** sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété (valorisées au prix du fermage moyen de l'exploitation ou de la région), les capitaux propres (rémunérés au taux d'intérêt du livret A) et le temps de travail que les exploitants consacrent à l'atelier. Ce temps de travail est rémunéré sur la base de 2 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre ; ce montant est supposé couvrir également les charges sociales exploitant.

Pour pouvoir comparer les charges affectées au prix de vente du lait, on utilise comme indicateur **le prix de revient**. Ce prix de revient correspond au prix de vente qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) au niveau défini. Il est égal au coût de production moins les montants des aides (1^{er} pilier, couplées et découplées ainsi que 2^{ème} pilier) et des produits autres que le lait, affecté à l'atelier.

Enfin, la **rémunération du travail permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer la main-d'œuvre exploitant une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait et en équivalents SMIC par UMO affectée à l'atelier.

14

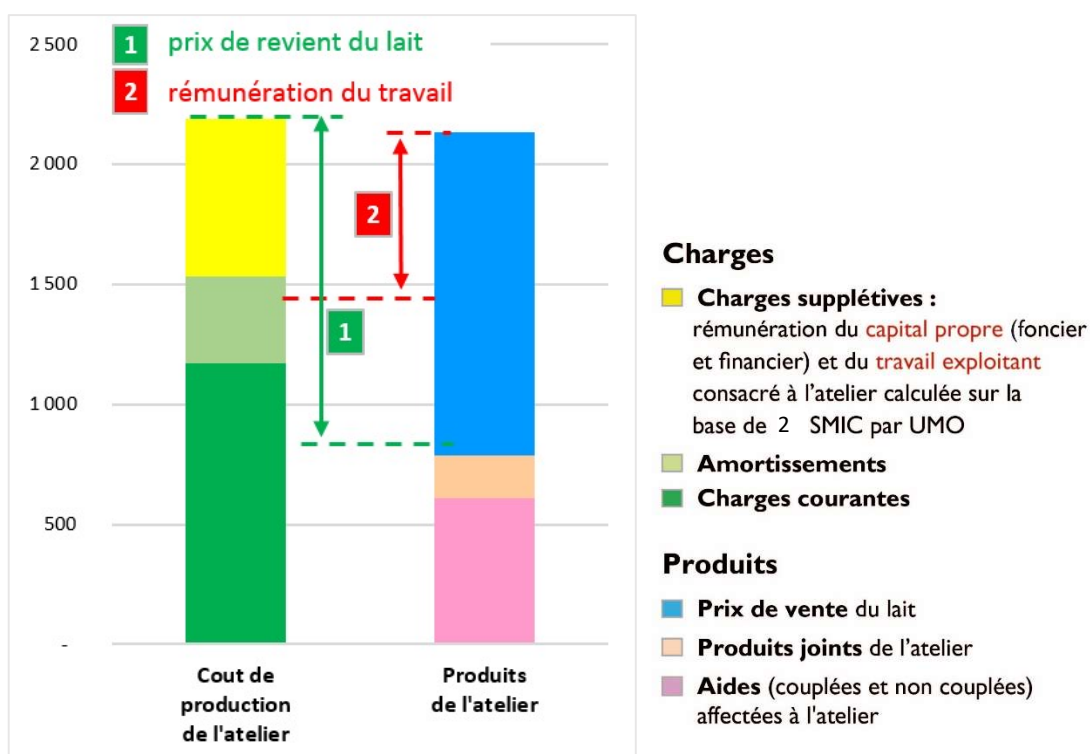


Tableau 5 : coûts de production des ateliers ovins lait, campagne 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020

| Date début de traite | Septembre - octobre | Novembre - décembre | Février-Avril | Moyenne 2020 | Evol. 2019-2020 [éch. constant] |
|--|---------------------|---------------------|---------------|--------------|------------------------------------|
| <i>Nombre d'exploitations</i> | 3 | 8 | 4 | 15 | 7 |
| Lait commercialisé [x 1000 litres] | 122,5 | 150,8 | 166,3 | 157,6 | +4% |
| Nb d'UMO atelier | 2,3 | 2,6 | 2,7 | 2,6 | 2% |
| dt nb d'UMO exploitants | 1,9 | 2,4 | 2,0 | 2,3 | -5% |
| dt nb d'UMO salariés | 0,4 | 0,3 | 0,7 | 0,4 | +44% |
| Lait / UMO atelier [x 1000 litres] | 52,9 | 57,3 | 61,1 | 59,9 | +7% |
| Coût de production total [€/1000 L] | 2 164 | 2 428 | 2 385 | 2 273 | +6% |
| Détail par nature de charges [€/1000 L] | | | | | |
| Charges courantes | 1 121 | 1 336 | 1 366 | 1 237 | +10% |
| Amortissements | 299 | 435 | 416 | 410 | +6% |
| Charges supplétives (CS) | 744 | 657 | 604 | 626 | -3% |
| Détail par postes techniques [€/1000 L] | | | | | |
| Travail | 782 | 702 | 728 | 672 | -1% |
| Foncier et capital | 165 | 169 | 215 | 167 | -2% |
| Frais divers de gestion | 107 | 118 | 120 | 110 | -7% |
| Bâtiment et installations | 158 | 313 | 321 | 281 | +11% |
| Mécanisation | 433 | 560 | 532 | 501 | +11% |
| Frais d'élevage | 120 | 123 | 106 | 124 | +18% |
| Approvisionnement des surfaces | 50 | 91 | 47 | 88 | +38% |
| Achat d'alimentation | 349 | 352 | 318 | 330 | +6% |
| Produits de l'atelier [€/1000 L] | 2 024 | 2 367 | 2 349 | 2 202 | +2% |
| Prix de valorisation du lait | 1 388 | 1 396 | 1 340 | 1 373 | +1% |
| Produits joints de l'atelier | 148 | 187 | 206 | 181 | -7% |
| Autres produits | 6 | 15 | 0 | 10 | |
| Aides | 482 | 770 | 802 | 638 | -4% |
| Prix de revient base 2 SMIC | 1 528 | 1 457 | 1 377 | 1 444 | +10% |
| Rémunération permise par le produit | 590 | 583 | 558 | 542 | -32% |
| Nb de SMIC / UMO exploitant | 1,9 | 2,1 | 2,5 | 2,0 | -25% |
| Nb d'éleveurs à 2 SMIC ou plus | 1 | 4 | 1 | 6 | - |

Pour les élevages suivis, le coût de production total est relativement élevé et affiche une hausse de 6% en 2020 : 2 273 €/1 000 litres en moyenne. Les charges courantes représentent 54 % du coût de production, les amortissements 18 % et les charges supplétives 28 %.

Inférieur au coût de production, le produit de l'atelier ovins lait est de 2 202 €/1 000 litres en moyenne. Le produit lait représente 62 % du produit de l'atelier. Les produits joints (agneaux, réformes...) et les aides affectées à l'atelier ovins lait (aide ovine, part des DPU, de l'ICHN...) représentent respectivement 8 % et 29 % du produit affecté à l'atelier. La part des aides dans le produit de l'atelier a diminué de 4 % en 2020.

La rémunération du travail permise par les produits s'élève à 2,0 SMIC par UMO exploitant en moyenne. Pour moins de la moitié des élevages suivis (6 élevages sur 15), la rémunération du travail permise par les produits est supérieure à l'objectif de rémunération fixé par convention à 2,0 SMIC par UMO exploitant.

Figure 9 : coût de production des ateliers ovins lait, campagne 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020

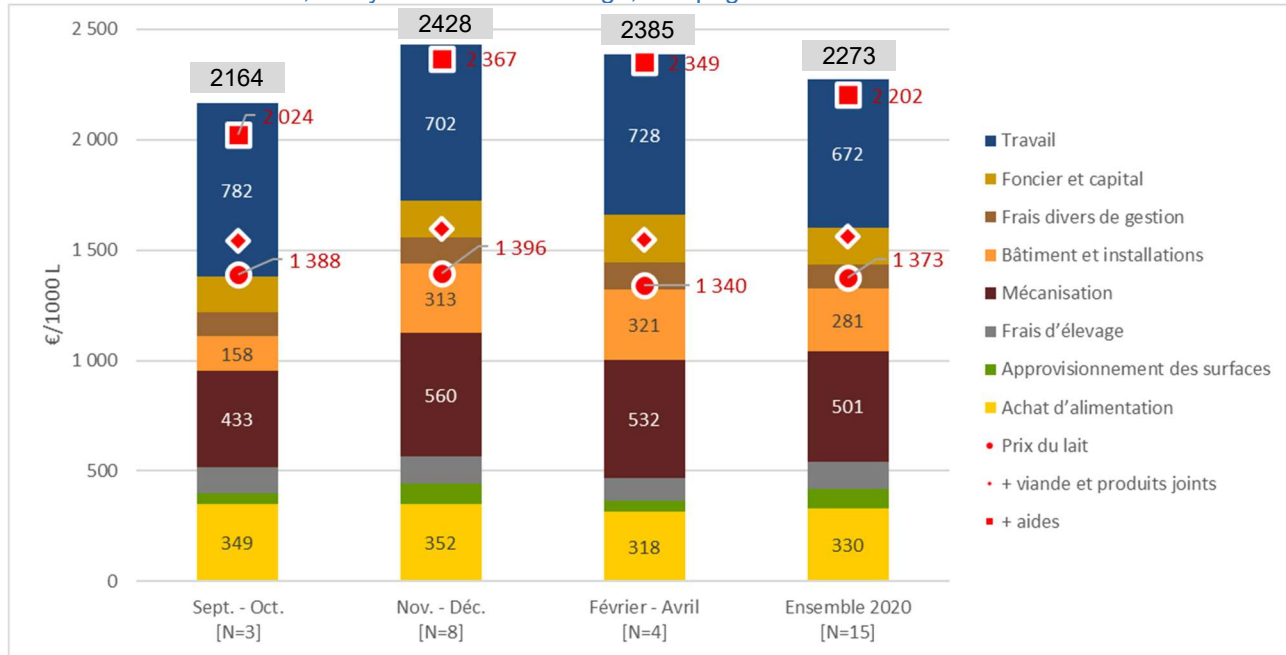
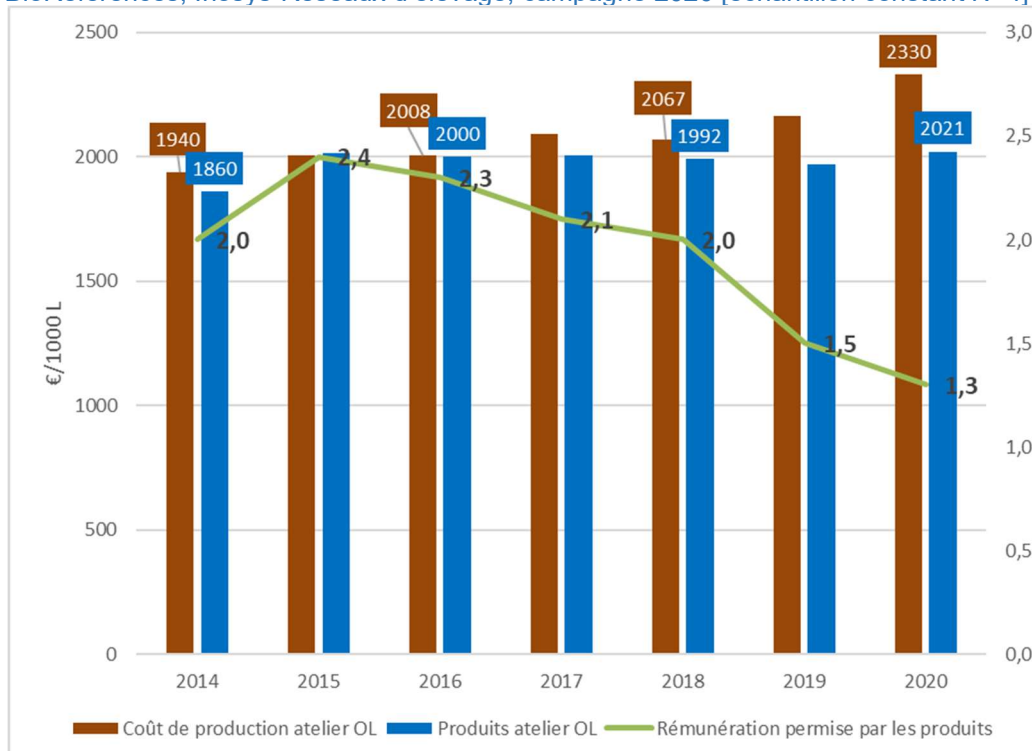


Figure 10 : évolution du coût de production des ateliers ovins lait entre 2014 et 2020

Sources : BioRéférences, Inosys-Réseaux d'élevage, campagne 2020 [échantillon constant N=4]



9- Conclusion

La filière lait de brebis en agriculture biologique de la zone Massif central a profité d'un dynamisme important ces dernières années : entre 2014 et 2020, la collecte de lait de brebis de la région Occitanie n'est pas loin d'avoir triplée, passant de 11 à 30 millions de litres (source : FranceAgriMer). Face au dynamisme de cette filière, de nombreux producteurs installés en conventionnel sur le bassin ont saisi l'opportunité de la conversion en agriculture biologique.

Depuis trois campagnes, les résultats enregistrés par les éleveurs suivis par le collectif BioRéférences (N=4) sont cependant en baisse, malgré le bon niveau technique (maîtrise de la reproduction, productivité des troupeaux) et technico-économique (marge brute par brebis) de ces élevages. Bien que peu nombreux, ces élevages sont représentatifs d'une tendance observée dans beaucoup d'élevages de brebis laitières en Agriculture Biologique depuis quelques années.

Pendant les premières années de suivi, la progression des résultats économiques s'expliquait par l'augmentation des volumes produits. Mais pour la troisième année consécutive, la rémunération permise par les produits évolue à la baisse : la productivité et la maîtrise technique ne sont plus suffisantes pour maintenir les résultats économiques, du fait d'une forte progression des charges : augmentation du prix des matières premières mais aussi incidence des investissements réalisés ces dernières années. Le niveau d'autonomie fourragère atteint par les élevages suivis est de 7 points inférieur à celui des élevages conventionnels. De fait, ces élevages en agriculture biologique sont plus vulnérables à des baisses de rendements fourragers ou à l'augmentation des prix des aliments. Il est cependant important de noter que les précédentes années, favorables du point de vue économique aux élevages en agriculture biologique, ont permis à ces éleveurs de conforter leurs trésoreries et d'envisager des investissements pour améliorer leurs conditions de travail (bergerie, salle de traite).

10- Lexique

Autonomie alimentaire massique : proportion du total des aliments (fourrages et concentrés) consommés par les animaux, exprimés en tonnes de matière sèche, qui sont produits sur l'exploitation

Estimation part d'herbe pâturée : Calculée à partir de l'ingestion théorique d'un UGB (4 750 kg MS) – quantité de fourrages distribués

Chargement apparent : cheptel présent divisé par la surface fourragère principale (hors surfaces de parcours)

Chargement corrigé : chargement de la surface fourragère principale corrigé des UGB nourries sur les achats de fourrages, sur les parcours et les variations de stocks fourrages.

Charges opérationnelles : montant total des charges variables, liées au volume actuel de l'activité : aliments achetés, frais d'élevage, frais vétérinaires, engrais, semences...

Charges de structure : total des charges fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre : salaires, cotisations sociales, fermage, entretien et amortissements du matériel, des installations, des bâtiments...

Excédent brut d'exploitation (EBE) : différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

Frais Financiers Court Terme (FF CT) : Frais liés aux dettes financières à court terme correspondant aux concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Marge sur coût alimentaire : différence entre le produit lait et les charges d'alimentation directe (coût des concentrés achetés et produits et coût des fourrages achetés)

Marge brute ovine : différence entre la valeur de la production de l'atelier ovin (produit brut de l'atelier) et les charges opérationnelles ovines.

Productivité laitière : volume de lait produit par brebis présente.

Produit brut : montant total des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production. Intègre les aides PAC.

Produit ovin : montant des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier ovin.

Résultat disponible : produits d'exploitation + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure (y compris les cotisations sociales exploitant).

Surface agricole utile (SAU) : ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales (parcours).

Surface fourragère principale (SFP) : ensemble des surfaces fourragères, hors surfaces pastorales (parcours).

Unités gros bétail (UGB) : correspond à l'ingestion de 4 750 kg MS de fourrages.

Unité de main-d'œuvre (UMO) : correspond à une personne occupée à plein-temps sur une exploitation.

Valeur ajoutée nette, hors fermage : produits d'exploitation hors aides – charges opérationnelles – dépenses de structure (hors fermage) - amortissements

CONTACTS FILIÈRE OVINE LAITIÈRE

Institut de l'Élevage

BP 42118
31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Tél. : 05 61 75 44 44
@ : www.idele.fr
Contact : Catherine DE BOISSIEU
catherine.deboissieu@idele.fr

Association Vétérinaire des Éleveurs du Millavois

Cap du Cres
12100 MILLAU
Tél. : 05 65 60 93 31
@ : <http://www.avem12.org/>
Contact : Olivier PATOUT
avem12@gmail.com

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ
Tél. : 05 65 73 77 13
@ : <http://www.aveyron.chambagri.fr/>
Contact : Stéphane DOUMAYZEL
stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

UNOTEC

ZI Cantaranne, 5 rue de la Prade
12820 ONET LE CHÂTEAU
Tél. : 05 65 67 89 40
Contact : Gilles NOUBEL
gilles.noubel@unotec.net

Service Élevage de la Confédération Générale de Roquefort

36 Avenue de la République
B.P. 348
12103 MILLAU CEDEX
Tél. : 05 65 59 22 00
Contact : Lauréline DROCHON, Nathalie RIVEMALE
laureline.drochon@roquefort.fr
nathalie.rivemale@roquefort.fr

Chambre d'agriculture de la Lozère

Le Pont Pessil
48100 Marvejols
Tél. : 04 66 32 09 84
@ : www.lozere.chambagri.fr
Contact : Marine CRISTOL
marine.cristol@lozere.chambagri.fr



LE PROJET BIORÉFÉRENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont - 89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 98 69 57 - @ : <https://pole-bio-massif-central.org>
Contact : Julie GRENIER - jgrenier.polebio@gmail.com

Les années 2020, 2021 et 2022 du projet BioRéférences sont financées dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par l'État (FNADT), et par le Plan de Relance.



Plusieurs suivis ont été réalisés en 2020 dans le cadre du **dispositif Inosys-Réseaux d'élevage** qui bénéficie du soutien financier du ministère de l'Agriculture (Casdar) dans le cadre du PNDAR et PRDAR, et de la Confédération Nationale de l'Élevage.



Plusieurs suivis ont été réalisés en 2020 dans le cadre du programme Cap Protéines qui bénéficie du soutien financier du Plan France Relance du ministère de l'Agriculture.

